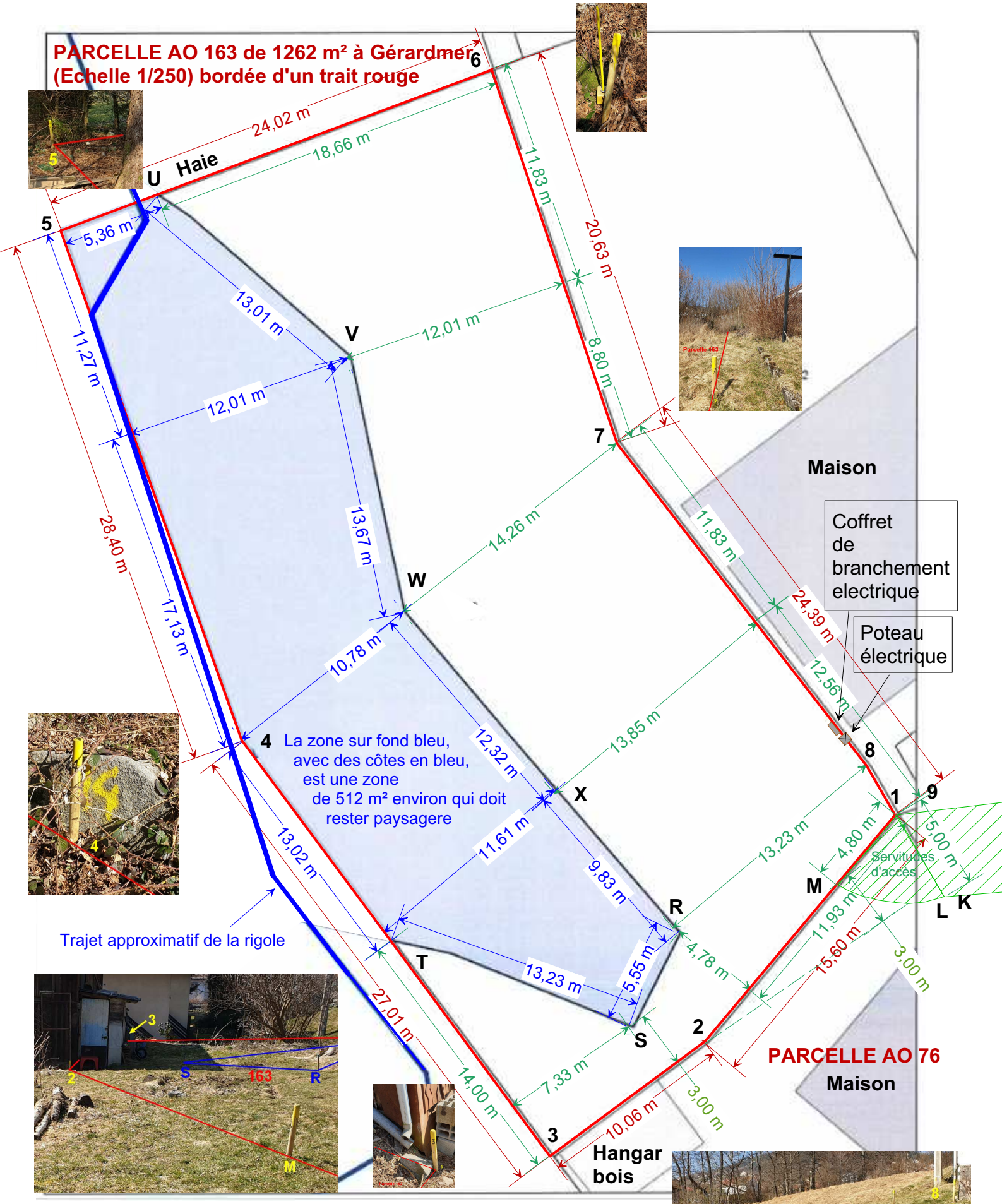

La zone sur fond blanc de cette parcelle AO 163 , de 750m² environ, avec ses côtes en vert, est une zone sur laquelle peuvent être implanté les constructions en respectant le PLU de Gérardmer. La construction peut etre placée contre la limite de la zone bleue (pas de recul nécessaire)

Les côtes portées sur se plan ont ete mesurées sur le cadastre de Gérardmer. Elle sont destinées à vous permettre de connaître approximativement les dimentions des surfaces disponibles pour analyser l'implantation de votre projet sur cette parcelle. Pour plus de précision, il faut passer par un géomètre..